

LES PFLC TRAVAILLENT EN VOTRE NOM

En abordant rapidement les priorités émergentes et évolutives avec les décideurs du gouvernement et en faisant pression pour soutenir nos membres et les producteurs à travers le Canada.



• 18 Soumissions aux consultations du gouvernement

• COMPARUTIONS DEVANT LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES PERMANENTES

→ S'adressant au Comité sénatorial de l'AGFO sur les sujets suivants :

- Projet de loi C-234
- Santé des sols

→ S'adressant au Comité de l'agriculture de la Chambre des communes sur les sujets suivants :

- La hausse des prix des aliments
- Projet de loi C-280

• 3 journées de lobbying réussies sur la Colline

→ Réunions avec 77 parlementaires, ministres et fonctionnaires

→ Notamment le sommet inaugural du Réseau canadien d'excellence en serre (RCES) et la journée de lobbying. Les producteurs de légumes de serre, l'industrie et le monde universitaire se sont réunis pour rencontrer plus de 20 parlementaires afin de discuter de l'importance des projets de loi C-234 et C-280, et d'obtenir un soutien pour un réseau national dirigé par le secteur (RCES) afin de mobiliser l'expertise, la recherche et l'innovation en reliant les intervenants à l'intersection cruciale de la production alimentaire, de l'énergie et de l'environnement.

• Approbation de la demande de grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 4 :

→ Budget total: 17,5 millions de dollars

→ Contribution de l'AAC: 9,8 million de dollars

→ Contributions de l'industrie et des autres gouvernements: 7,7 million de dollars

→ 14 activités de recherche

→ 44 institutions de recherche

→ 82 chercheurs

Commerce et mise en marché

Notre objectif:

- Suivre les modifications de la politique d'importation pour s'assurer que les producteurs canadiens sont les premiers à vendre au Canada. Travailler directement avec le gouvernement sur les enjeux liés à l'importation et à l'exportation des membres lorsqu'ils se présentent.
- Contribution aux négociations commerciales avec l'Inde, aux négociations de l'accord de libre-échange entre le Canada et le Royaume-Uni, ainsi qu'à la mission de l'AAC auprès de l'ANASE.
- Travailler avec l'ensemble de la chaîne de valeur pour élaborer le Code de conduite du secteur des produits d'épicerie.
- Informer le gouvernement des besoins des producteurs afin de favoriser la baisse des prix des produits alimentaires.
- Lancement d'un sondage sur la hausse des coûts pour les producteurs afin d'informer notre travail de plaidoyer.
- Nous avons veillé à ce que la grève du port de Vancouver concernant d'importants intrants agricoles perturbe le moins possible les producteurs.

Obtenir des résultats avec les résolutions:

- Préconiser régulièrement la présence d'experts en commerce lors de toute négociation avec les partenaires commerciaux, aux côtés de l'ACIA.
- Plaidoyer en faveur du projet de loi C-280, la Loi sur la protection financière pour les producteurs fruits et légumes frais - Le projet de loi a été adopté avec l'appui de tous les partis en troisième lecture à la Chambre des communes et doit maintenant être soumis au Sénat.

Protection des cultures

Notre objectif:

- Communication régulière : Liaison avec les chercheurs d'AAC et les coordinateurs provinciaux des usages limités pour la mise à jour des étiquettes des produits antiparasitaires.
- Participation aux comités : Participation active aux six comités de transformation de l'ARLA.
- Sondage sur les pesticides : Collaboration à un sondage par un tiers pour l'hiver 2023/24 afin d'éclairer les évaluations des risques de l'ARLA.
- Influence sur la politique : Veiller à ce que les changements de politique de l'ARLA ne nuisent pas aux producteurs ; extension réussie des directives sur les mélanges en cuve jusqu'en décembre 2024.
- Financement continu de l'ARLA : Plaidoyer en faveur d'un financement durable après mars 2024.
- Augmentation du financement du CLA : Faire pression pour une augmentation du financement du Centre de lutte antiparasitaire d'AAC.
- Recherche sur les gants : Soutien aux études sur l'utilisation de gants pour réduire l'exposition après l'application.
- Harmonisation de la réglementation : Préconiser l'harmonisation des réglementations de protection des cultures entre l'ARLA et l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Disponibilité atteinte des produits phytosanitaires pour lutter contre le ravageur envahissant qu'est le fulgore tacheté sur les fruits à pépins et à noyaux et pour supprimer les nymphes sur les fruits à pépins et à noyaux et sur les raisins. Il manque encore un produit pour lutter contre le ravageur sur les raisins. Ces produits ont été homologués avant la détection du fulgore tacheté au Canada.

Énergie, environnement et changement climatique

Notre objectif:

- Travail sur l'Indice national de rendement agroalimentaire du Canada.
- Aider le gouvernement à collaborer avec les producteurs en vue d'atteindre des objectifs raisonnables.
- Consultations sur:
 - Plastiques
 - Un document sur le cadre réglementaire pour la proposition de contenu recyclé
 - Règlement sur l'étiquetage des produits en plastique et document technique pour le Registre fédéral sur les plastiques
 - Avis de planification de la prévention de la pollution pour les emballages primaires en plastique pour les aliments (P2)
 - Exigence proposée pour tous les autocollants plastiques de consultation des prix (PLU) des produits.
 - Stratégie pour une agriculture durable
 - Vers une stratégie 2030 pour la biodiversité (objectifs de la COP-15)
 - Organismes de réglementation en matière d'énergie propre
- Représentation au comité consultatif de la Stratégie pour une agriculture durable
- Plaidoyer en faveur d'incitations financières pour une agriculture intelligente face au climat.
- Participation active aux initiatives de l'industrie et du gouvernement visant à développer des ressources pour une agriculture plus verte.
- Travailler à faire entendre la voix des producteurs canadiens au niveau international dans le cadre de la COP28 - (principal organe décisionnel de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)).
- A dirigé un symposium international sur le développement durable avec l'IFPS

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Plaidoyer en faveur du projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre - Les PFLC ont joué un rôle de premier plan dans la recherche d'un allègement de la taxe sur le carbone pour les producteurs.

Main d'œuvre

Notre objectif:

- Renforcement des programmes TET et PTAS et élaboration d'une stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole.
- Préconiser la mise en place d'un programme d'employeurs reconnus. Plaidoyer en faveur d'une augmentation des ressources d'EDSC et d'IRCC afin d'améliorer le processus d'entrée des travailleurs au Canada.
- Présenter l'expérience et le point de vue des employeurs dans les discussions sur le logement des travailleurs.
- Collaborer avec d'autres intervenants du secteur agricole pour élaborer une stratégie nationale en matière de main-d'œuvre.
- Veiller à ce que le PTAS reste un programme autonome qui réponde aux besoins spécifiques des producteurs de fruits et légumes.
- Plaidoyer en faveur des producteurs sur la taxe sur les logements sous-utilisés.

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Après des années de plaidoyer des PFLC, le projet pilote des employeurs reconnus a été annoncé en août 2023.
- Collaboration avec le gouvernement fédéral pour assurer la viabilité et la mise en œuvre des programmes de travailleurs étrangers temporaires.
- A travaillé en partenariat à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de main-d'œuvre pour l'agriculture.
- Représentation du secteur et de nos employeurs à la table ronde ministérielle sur le logement des travailleurs.
- Rencontre avec le cabinet de la ministre Qualtrough pour discuter du renforcement du programme des travailleurs étrangers temporaires, tout en maintenant le PTAS en tant que programme autonome.

Normes de l'industrie et de la salubrité des aliments

Notre objectif:

- Engagement avec la direction de l'ACIA et les ministres de l'Agriculture et de la Santé. Propositions visant à rendre l'ACIA plus transparente, plus réactive et plus collaborative.
- Sensibiliser les producteurs aux changements apportés aux programmes GFSI et plaider en faveur de l'acceptation par la communauté des acheteurs d'options ne relevant pas de la GFSI. Étendre la certification CanadaGAP aux produits émergents et aux méthodes de production novatrices, y compris la production en serre.
- Représentation au sein du comité technique chargé de l'examen des normes biologiques canadiennes pour 2025
- Soutien aux équipes d'examen des catégories de fruits et légumes frais dirigées par la DRC.

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Webinaire co-animé sur les changements de la GFSI et les nouvelles options du CanadaGAP.
- L'ACIA a publié des normes de classement révisées (concombres de serre sans pépins, mini-concombres). Les révisions finales et les catégories pour les tomates de serre recommandées par l'équipe de révision des catégories de la DRC font toujours l'objet de discussions avec l'ACIA.

Gestion des risques de l'entreprise

Notre objectif:

- Plaidoyer en faveur de l'augmentation du seuil de déclenchement d'Agri-stabilité.
- Préconiser des améliorations pour les programmes de soutien par le biais du prochain cadre politique, y compris une augmentation du financement des programmes de GRE.
- Travailler avec d'autres intervenants du secteur agricole pour préconiser l'inclusion des exigences en matière de conformité des MPG environnementales dans les programmes de GRE.
- Collaboration avec l'AAC à une étude de faisabilité sur l'assurance basée sur les revenus.
- Surveiller les effets des conditions météorologiques extrêmes sur la culture agricole et la situation financière des producteurs.
- Fournir des ressources aux membres pour les aider à s'orienter vers les programmes disponibles.

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux ont annoncé l'augmentation du taux de compensation d'Agri-stabilité de 70 à 80 %, ce qui s'ajoute à la suppression de la limite de la marge de référence (LMR) annoncée précédemment.
- Réunions avec les hauts fonctionnaires de l'AAC sur les exigences en matière de conformité.
- Participation à l'élaboration du prochain cadre politique.